

Destinations et horaires

Destination VALENCE

JOUR	Heure d'arrivée à Valence	Heure de départ de Valence
Lundi (jour de foire uniquement)	9h30	12h00
Mardi	9h30	12h00
Mercredi	9h00	17h00
Judi	14h00	16h00
Vendredi	14h00	16h00
Vacances scolaires*	8h30	17h30

* Pendant les vacances scolaires, les transports sont assurés du lundi au vendredi à destination du Centre de Loisirs de Valence.

Destination VALDERIES

(uniquement pour les communes d'Andouque, Crespinet, St-Grégoire, Saussenac et Sérénac précitées du canton de Valdériès)

JOUR	Heure d'arrivée à Valdériès	Heure de départ de Valdériès
Mardi	9h30	12h00
Vacances scolaires*	9h00	17h30

* Pendant les vacances scolaires, les transports sont assurés du lundi au vendredi à destination du Centre de Loisirs de Valdériès.

Destination ALBI

Par la correspondance avec le bus liO n° 706 à **Valence**

JOUR	Heure d'arrivée à Valence	Heure de départ de Valence
Vendredi *	13h15	17h50

* Horaires conseillés pour une correspondance avec le bus 706 au départ de Valence à 13h23 et de retour à Valence à 17h46.

Destination ALBI

Par la correspondance avec le bus liO n° 706 à **Gaulène**

JOUR	Heure d'arrivée à Gaulène	Heure de départ de Gaulène
Mardi *	13h20	17h45
Vendredi *	13h20	17h45

* Horaires conseillés pour une correspondance avec le bus 706 au départ de Gaulène à 13h30 et de retour à Gaulène à 17h39.

Destination CARMAUX

Par la correspondance avec le bus liO n° 716 à **Valence**

JOUR	Heure d'arrivée à Valence	Heure de départ de Valence
Vendredi *	8h35	12h00

* Horaires conseillés pour une correspondance avec le bus 716 au départ de Valence à 8h42 et de retour à Valence à 11h54.

TRANSPORT A LA DEMANDE

Communauté de communes Val 81

Année 2020

Renseignements

COMMUNAUTÉ de COMMUNES VAL 81

45 avenue Pierre Souyris
81340 Valence d'Albigeois
Téléphone : 05.63.53.79.00
Site internet : cval81.wixsite.com/val81





Qu'est-ce que le TAD ?

Le Transport à la Demande (TAD) est un service de transport public. Il est planifié pour des lignes prédéfinies (horaires et destinations). Pour l'utiliser, l'usager doit au préalable réserver son trajet.

Qui peut utiliser le TAD ?

La Communauté de Communes Val 81 a repris la compétence initialement exercée par le SIMINVAL depuis le 01/01/2017. De ce fait, elle propose un service de TAD pour les communes qui adhéraient au syndicat dénommé SIMINVAL.

Le TAD peut être utilisé par les habitants des communes suivantes : Andouque, Assac, Crespinet, Courris, Faussergues, Lacapelle-Pinet, Lédas et Penthiès, Le Dourn, Padiès, St-Cirgue, St-Julien-Gaulène, St-Grégoire, St-Michel-Labadié, Saussenac, Sérénac et Valence d'Albigeois.

Comment ça marche ?

Pour utiliser le TAD, c'est très simple ! Suivez les étapes suivantes :

- **Réservation** : la veille de mon trajet, je réserve mon trajet par téléphone auprès du transporteur
- **Aller** : le jour du départ, un minicar vient me chercher à domicile. Je paye mon trajet au chauffeur. Le minicar me dépose au point d'arrêt prévu.
- **Retour** : le minicar me récupère au point d'arrêt prévu et me ramène à mon domicile

Consultez la liste des horaires et destinations (au verso) !

Réservation

Le transport est assuré par les VOYAGES MASSOL. Pour utiliser le TAD, vous devez **réserver par téléphone auprès des VOYAGES MASSOL** au plus tard la veille du déplacement, **avant 18 heures** :



05 63 56 41 48

Tarifs

(Tarifs en vigueur au 01/01/2020)

Le TAD propose un **tarif unique de 2€** par trajet, avec possibilité de réaliser une correspondance avec les bus régionaux du réseau liO*.

Le tarif pour la liaison vers les centres de loisirs reste inchangé : 3€ l'aller-retour.

* Seul le titre unitaire est accepté dans le cadre de correspondance avec les bus liO. Les cartes d'abonnement ne peuvent pas être utilisées pour prendre le TAD.

